

Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention

Module 2 : de la théorie à la pratique



MÉDECINS/INFIRMIERS

Pr Mathieu Raux • Dr Matthieu Langlois
SSPI, département d'anesthésie-réanimation,
Hôpital Pitié-Salpêtrière

Contenu

Ce programme DPC composé de 3 modules a pour objectif de fournir aux soignants (médecins et infirmiers) les bases de la médecine tactique mise en œuvre par les médecins des forces d'intervention françaises dans le but de faciliter et de sécuriser les interactions et le travail en équipe en situation opérationnelle.

- Module 1 : principes théoriques de la médecine tactique
- Module 2 : de la théorie à la pratique
- Module 3 : de la pratique à l'entraînement

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861900003
« Bases de la médecine tactique
au service des forces d'intervention »
s'inscrit dans les DPC réglementaires
et vaut obligation de DPC
pour l'année 2019.



Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- anesthésiologie-réanimation chirurgicale
- médecine générale
- réanimation médicale
- médecine d'urgence
- médecine intensive et réanimation
- pédiatrie
- infirmiers



Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr
Malika Achili-Saada: 01 44 27 69 81
malika.achili@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC
médecins/infirmiers:
n° 14861900003 (module 2)**



**2 jours consécutifs
en présentiel**



2019

Mardi 15 et Mercredi 16 janvier 2019
de 9h à 17h30



Lieu de la formation

Faculté de Médecine
Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
75013 Paris



Financement

- Pour les médecins et infirmiers libéraux: exerçant dans un centre de santé conventionné, cette action DPC est financée par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2019.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): tarif médecin 700 €/module, tarif infirmier : 350 €/module, nous consulter si difficultés de prise en charge employeur.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: ☐ + de 50 % d'activité libérale

☐ salarié/hospitalier

☐ mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

☐ Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

☐ Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861900003

(Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention
(module 2 : de la théorie à la pratique))